

THIERA'NATURA

CFPPA - UFA

CAPa MA

Niv 3 - RNCP38855

Formation en Apprentissage

Taux de satisfaction, de
réussite et d'insertion



Métiers de l'Agriculture Ruminants et Grandes Cultures

Apprentissage : Formation en apprentissage de 400h par an pendant 2 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

Capacités générales

- UC G1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux,
- UC G2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle,
- UC G3 - Interagir avec son environnement social.

Capacités professionnelles

Support - Grandes Cultures

- UCP4 - Réaliser des travaux mécanisés des grandes cultures,
- UCP5 - Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols,
- UCP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments,
- UCARE : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage.

Support - Ruminants

- UCP4 - Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage,
- UCP5 - Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage,
- UCP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments,
- UCARE : Réaliser des travaux mécanisés des cultures.

OBJECTIFS

Support Grandes Cultures - Procéder à l'utilisation et aux réglages des différents matériels et équipements nécessaires au travail du sol, suivi des productions végétales et des récoltes.

Support Ruminants - Alimentation, suivi de reproduction, suivi de l'état sanitaire, traite, conduite des productions végétales en vue de l'alimentation du bétail.

LES DÉBOUCHÉS

Après un CAPa MA (Métier de l'Agriculture Ruminant et Grandes Cultures), plusieurs métiers sont accessibles :

- Ouvrier(ère) agricole polyvalent(e),
- Ouvrier(ère) agricole de grandes cultures, polyculture élevage,
- Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production bovine, laitière, caprine, ovine.

PRÉREQUIS

Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :

- Avoir un cycle complet en classe de 3ème,
- Motivation à exercer le métier visé et motivation pour la formation en alternance.

DATE DE LA FORMATION ET DÉLAIS

Veillez nous contacter pour en savoir plus au sujet des délais d'intégration et des dates de formation.

RYTHME DE LA FORMATION

En moyenne 1 semaine en UFA et 2 semaines en entreprise.

PUBLIC

- Jeune de 16 à 29 ans en contrat d'apprentissage (ou 15 ans s'il a terminé sa scolarité au collège),

- Demandeurs d'emploi souhaitant se réorienter vers l'agriculture,

- Salariés agricoles en reconversion professionnelle,

- Accueil de personnes en situation de handicap, nous contacter. Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

D'autres conditions d'accès existent, merci de contacter le CFPPA.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir un maître d'apprentissage,

Participation au banc d'essai et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et/ou test de positionnement.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

03.23.91.34.00
CFPPA - UFA DE THIÉRACHE
Rue Porte des Champs - 02140 Vervins

www.lycee-thierache.educagri.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

- Travaux du sol et de semis,
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives,
- Stockage et conservation,
- Travaux des surfaces associées à l'élevage,
- Repérage des anomalies,
- Entretien et petites réparations des engins et du matériel,
- Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance : cours en centre de formation et immersion en entreprise agricole.

Encadrement personnalisé par des formateurs experts et des professionnels du secteur.

Mises en situation pratiques et projets concrets.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation constituée de 7 Unités capitalisables (UC).

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves orales.

Aménagement du parcours possible suivant validation académique.



POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- BP Conduite Machines Agricoles,
- BP Responsable d'Entreprise Agricole.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports publics,
Parking gratuit sur place.

Restauration possible sur place,
Internat possible dans la limite des places disponibles.

TARIFS

La formation est gratuite pour les apprentis et de nombreuses aides à l'apprentissage sont disponibles.

FINANCEMENT

Les frais de formation sont pris en charge par OPCO.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti(e) est salarié(e) de l'entreprise et perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA).
RNCP : 38855.
Date d'enregistrement : 10/10/2022.